



Camille Mialot



On sait que Camille Mialot est un avocat très « pointu » dans le domaine du droit de l'urbanisme. Mais il a d'autres cordes à son arc. Et particulièrement un sens de la pédagogie du droit qui lui vaut d'intervenir à Sciences Po et dans plusieurs universités – et qui se manifeste aussi dans ses ouvrages, tout particulièrement dans le dernier d'entre eux, qui vient de paraître : *La ville face au changement climatique* (éditions Berger-Levrault). Pour reprendre les termes de la préface de Jean-Bernard Auby, ce « *livre brillant [...] se place au croisement de deux faits centraux, deux dimensions stratégiques de l'époque que nous vivons : l'irrésistible ascension des villes et la gravité de la crise climatique.* »

Ce livre pose d'abord l'enjeu et la méthode : il s'agit d'« *intégrer* » les évolutions « *dans une démarche participative et inclusive.* » Il traite de la planification et des instruments juridiques intégrateurs territoriaux. Et, à ce titre, il sera un guide précieux pour les élus et les administrateurs territoriaux.

C'est ainsi que Camille Mialot nous offre un exposé quasi exhaustif des normes juridiques, législatives et réglementaires relatives au Schéma régional d'aménagement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), au Plan climat air énergie territorial (PCAET) et à son articulation avec le Schéma de cohérence territoriale (SCOT), au Plan local d'urbanisme climatique et aux « *autres instruments juridiques de la planification* », tels que la Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), la planification des déchets, les pouvoirs de police du maire, etc.

Cette énumération, non exhaustive, montre combien il est nécessaire de disposer de guides, comme l'est ce livre, pour ne pas se perdre dans les dédales. Mais au-delà, le droit apparaît ici clairement comme un instrument pour lutter contre l'artificialisation croissante des sols, atteindre la neutralité carbone, mieux maîtriser l'urbanisme, en finir avec la laideur des

« entrées de villes » – en un mot, comme l'écrit Camille Mialot : « *Mieux vivre la ville.* » Tout un programme, pleinement d'actualité !

Jean-Pierre Sueur

- *La ville face au changement climatique, Nouveaux instruments juridiques*, par Camille Mialot, Éditions Berger-Levrault, 244 pages, 55 €.